

## L'Europe intéresse-t-elle les entreprises européennes ?

**Dominique de Laubier\***

Alors que la nécessité d'une véritable Europe industrielle se trouve proclamée par ceux qui s'inquiètent du retard pris par le vieux continent dans la mise en œuvre des nouvelles technologies et dans la restructuration des secteurs traditionnels, il ne paraît pas inutile de s'interroger sur l'attrait qu'exerce réellement l'espace communautaire sur les entreprises européennes elles-mêmes. Celui-ci est mesuré dans cet article par la part des investissements directs que les entreprises européennes réservent aux autres pays de la Communauté, et par son évolution, notamment depuis le premier élargissement de la CEE en 1973. Sans doute cet attrait peut-il être évalué à l'aune de critères fort divers. Celui qui a été adopté ici, s'il doit faire face à bien des lacunes statistiques, paraît avoir le mérite d'une certaine simplicité.

Les développements qui vont suivre ne constituent que la première partie d'une recherche visant à harmoniser entre elles les statistiques nationales émanant des différents pays-membres de la CEE, concernant les investissements directs réalisés chez leurs partenaires de la Communauté ou reçus d'eux depuis la fin des années soixante. Cette recherche éclaire et prolonge le travail déjà publié à la fin de 1982 <sup>1</sup> qui concernait l'ensemble du monde et n'offrait aucune ventilation sectorielle.

---

\* D. de Laubier est conseiller scientifique au CEPII.

1. Cf. « Etablissement d'un réseau harmonisé des flux d'investissements directs transitant par la balance des paiements 1967-1978 », *Economie prospective internationale* n° 12.

Dans l'analyse préliminaire présentée ici les statistiques nationales n'ont pas été harmonisées mais, dans certains cas <sup>2</sup>, elles ont été complétées ou rétopolées pour obtenir une série homogène sur dix ans.

Après avoir rappelé quelles étaient, avant le premier élargissement de la Communauté en 1973, les positions en Europe même et en Amérique du Nord des firmes des principaux pays étudiés <sup>3</sup>, on analysera l'évolution de leurs investissements directs en Europe et aux Etats-Unis de 1972 à 1982, pour la comparer avec celle de leurs exportations vers ces zones afin d'esquisser rapidement les arbitrages ou les complémentarités observés entre investissements à l'étranger et exportations.

## La position des grands pays investisseurs avant 1973

Les empires coloniaux de la France et de la Grande-Bretagne avaient attiré l'essentiel des investissements directs des firmes de ces deux pays jusqu'à la seconde guerre mondiale. Il en allait de même, sans doute, des firmes néerlandaises.

La situation de l'Allemagne était fort différente puisqu'elle s'était trouvée dépouillée de ses colonies après la guerre de 1914. Après cette première amputation était intervenue la saisie des biens allemands dans les pays alliés après 1945, de sorte que les implantations à l'étranger étaient pratiquement reparties de zéro en 1952, date à laquelle elles ont commencé d'être enregistrées statistiquement.

Une estimation très approximative <sup>4</sup> de la répartition des actifs industriels et commerciaux à l'étranger des quatre pays ci-dessus au début des années soixante est présentée dans le tableau 1.

TABLEAU 1

### Répartition des actifs à l'étranger en 1960

en %

|                      | France | Royaume-Uni* | RFA | Pays-Bas |
|----------------------|--------|--------------|-----|----------|
| CEE à 10             | 30     | 10           | 20  | 55       |
| Ensemble de l'Europe | 40     | 13           | 45  | 70       |
| Amérique du Nord     | 10     | 23           | 25  | 5        |

\* 1962.

Source : estimations.

2. En ce qui concerne la France et la reconstitution de données détaillées concernant les années antérieures à 1978, voir D. de Laubier dans « les investissements français dans le Tiers Monde » ouvrage collectif publié sous la direction du professeur J. Bourrinet, Ed. Economica 1984.

3. Faut de données suffisantes, les développements qui vont suivre concernent essentiellement la France, la RFA et la Grande-Bretagne. Ce n'est que dans une mesure beaucoup plus réduite qu'il sera fait allusion aux autres pays.

4. Sauf recensement des actifs britanniques à l'étranger, en 1962.

## L'attrait du Marché commun sur les firmes des pays membres

La mise en œuvre du traité de Rome et notamment la suppression des barrières douanières entre les Six a été observée avec une appréhension certaine par les industriels des Etats-membres qui redoutaient vivement l'accroissement de la concurrence de leurs voisins. Par contre, on s'attendait à voir surgir de nombreuses firmes pluri-nationales ou plutôt un nouveau type d'entreprise, la société européenne, née de la fusion entre sociétés de différents Etats-membres ou filiale commune à ces sociétés, soumise à un seul droit reconnu par tous les pays de la CEE <sup>5</sup>.

En fait ces attentes ont été complètement déjouées par l'évolution du commerce et des investissements intra-communautaires de 1959 à 1972.

— Sur le plan commercial, les échanges se sont intensifiés très rapidement et ont profité de façon relativement équilibrée à tous les partenaires. Dès 1964, ces échanges s'élèvent à 18 milliards de dollars contre 6,8 en 1958 <sup>6</sup>, dernière année avant l'ouverture du Marché commun. En moyenne, chacun des pays membres dirigeait quelque 30 % <sup>6</sup> de ses exportations vers ses futurs partenaires avant 1959. Cette proportion passe en dix ans à 50 % environ, cependant que près de 60 % de l'accroisse-

TABLEAU 2

### Ventilation géographique des flux d'investissements directs de 1959 à 1972

Ensemble des secteurs, en %

|                          | France <sup>1</sup> |         | RFA     |         | Pays-Bas |         | Italie  |         | Belgique |         |
|--------------------------|---------------------|---------|---------|---------|----------|---------|---------|---------|----------|---------|
|                          | 1960-65             | 1966-72 | 1959-65 | 1966-72 | 1962-65  | 1966-72 | 1962-65 | 1966-71 | 1962-65  | 1965-72 |
| CEE à 6                  | 25,1                | 30,8    | 28,6    | 32,9    | 48,0     | 42,1    | 31,2    | 26,4    | nd       | 62,0    |
| Grande-Bretagne          | nd                  | 2,1     | 1,8     | 3,4     | 5,1      | 21,2    | 1,0     | 9,5     | nd       | 4,4     |
| Autres pays européens    | nd                  | 25,1    | 28,1    | 24,4    | 2,0      | nd      | nd      | nd      | nd       | nd      |
| Total Europe occidentale | 75,0                | 58,0    | 58,5    | 60,7    | 55,1     | nd      | nd      | nd      | nd       | nd      |
| Etats-Unis               | 5,0                 | 5,7     | 5,5     | 9,3     | 4,0      | 1,3     | 13,8    | 3,1     | nd       | - 1,6   |
| Canada                   | 3,9                 | 8,2     | 7,9     | 7,2     | 1,0      | - 4,4   | —       | 1,2     | nd       | —       |

1. Non compris les pays de la zone franc.

Sources : séries d'origine nationale, éventuellement reconstituées et réropolées.

5. Sur ce point, voir Ph. Lemaître et Cath. Goybet : « les entreprises multinationales dans la communauté européenne », PUF 1984.

6. Source : OSCE.

---

ment des exportations des Six au cours de cette période est obtenu grâce au gonflement des échanges intra-communautaires.

— En revanche, les espoirs suscités par la première fusion de deux entreprises européennes (Agfa-Gevaert) en 1964 n'ont guère suscité beaucoup d'émules <sup>7</sup>, et les investissements intra-européens ont été loin de se développer sur le rythme escompté.

Sans doute ceux-ci se sont-ils accrus. C'est ainsi que les investissements *allemands* à destination des autres pays de la Communauté sont passés de 60 millions de dollars en 1958, à 530 en 1965 et 2 550 en 1972, cependant que les investissements *français* vers la CEE, qui n'atteignaient que 15 millions de dollars en 1960, passaient à 30 millions en 1965 et 195 millions en 1972, et les *néerlandais* de 75 millions de dollars en 1962 à 290 en 1972.

Il y a donc eu un développement indiscutable des investissements intra-communautaires, mais ce mouvement est à peine plus rapide que celui de l'ensemble de leurs investissements extérieurs dans le cas de la France et de l'Allemagne, et moins rapide dans le cas des autres Etats de la CEE, comme le montre le tableau 2 qui présente une ventilation géographique des flux d'investissements directs de 1959 à 1972.

Pour éviter l'incidence des variations erratiques qui affectent souvent d'une année sur l'autre les flux d'investissements directs, on a préféré calculer la moyenne annuelle pour chacune des deux moitiés de la période analysée. On constate alors un léger accroissement de la part orientée vers la CEE des investissements *français* (de 25 à 31 %) et *allemands* (de 29 à 33 %), accroissement nettement plus faible que celui de leurs exportations. La Grande-Bretagne et les autres pays européens hors CEE tiennent alors une place très réduite dans la stratégie d'investissement des entreprises françaises et allemandes. Les flux à destination des Etats-Unis et du Canada sont encore relativement très faibles, mais doublent, d'une moitié à l'autre de cette période, de la France vers le Canada et de l'Allemagne vers les Etats-Unis.

Quant à la part relative de la CEE dans les investissements *néerlandais* et *italiens*, loin de s'accroître, même faiblement, elle régresse, de façon modérée, de 5 à 6 points, alors que celle de la Grande-Bretagne s'accroît fortement, en particulier dans les investissements néerlandais. Les Etats-Unis et le Canada attirent peu les firmes des Pays-Bas comme de l'Italie.

A se fier aux seules sources d'origine nationale, les firmes *belgo-luxembourgeoises* seraient les plus orientées vers la Communauté, ce qui n'est guère étonnant compte-

---

7. A l'exception de deux entreprises sidérurgiques allemande et néerlandaise, récemment séparées, puis de Dunlop et Pirelli en 1971 dont le rapprochement fut également un échec.

tenu de l'insertion de la Belgique dans le Bénélux et de l'absence de grandes multinationales belges alors que Royal Dutch, Unilever et Philips, dès cette époque, poussent les capitaux néerlandais hors de la CEE à 6.

Ainsi la mise en œuvre du Marché commun n'a-t-elle pas eu, dans sa première phase, d'effet incitatif notable sur les investissements intra-communautaires, le léger accroissement de la part relative que leur ont affectée les entreprises françaises et allemandes étant quelque peu compensé par le recul opéré par les entreprises néerlandaises et italiennes. Assurément les montants mis en œuvre par les premières sont beaucoup plus élevés que les autres, mais l'accroissement des investissements réalisés a sans doute été provoqué davantage par la reprise générale des investissements extérieurs effectués par les firmes européennes, après un demi-siècle environ d'effacement dû à la crise de 1929 et à la deuxième guerre mondiale, que par l'attrait du Marché commun lui-même.

### L'impact du Marché commun sur les firmes américaines et britanniques

Tout autre est l'attitude des entreprises des grands pays industriels extérieurs à la Communauté. En effet, l'instauration d'un marché unifié et en pleine croissance économique de près de 180 millions de consommateurs, avec son corollaire, le tarif extérieur commun, suscite chez les grandes firmes des pays industriels extérieurs à la CEE, c'est-à-dire essentiellement à cette époque les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, à la fois un vif intérêt et la crainte de s'en voir évincées<sup>8</sup>. L'investissement direct dans l'un des pays de la Communauté apparaît alors le moyen privilégié pour tirer parti du développement espéré pour l'Europe des Six tout en évitant les barrières communautaires.

— Aussi les sorties de capitaux aux fins d'investissements directs des *Etats-Unis* vers les Six augmentent-elles fortement dès le début des années soixante. De 100 millions de dollars en 1958, soit 8 % de l'ensemble des sorties de capitaux de ce type hors des Etats-Unis, elles passent à quelque 410 millions en moyenne annuelle entre 1960 et 1963, soit près du quart de l'ensemble. Jusque là, le Canada et l'Amérique latine attiraient l'essentiel des investissements directs américains. Désormais ce sera l'Europe et surtout la Communauté<sup>9</sup>.

8. Pour excessives qu'elles aient pu apparaître par la suite à la lumière des résultats, on peut relever cependant que la part des exportations américaines dirigées vers la CEE a plafonné aux environs de 18 % de 1960 à 1969 et que celle des exportations britanniques, après avoir marqué un brusque accroissement de 15 à 20 % au début des années soixante, est restée à ce pourcentage jusqu'à la fin de la décennie.

9. Le développement des investissements américains en Europe fait un tel contraste avec la relative apathie des firmes européennes qu'il suscite le célèbre cri d'alarme de M. J.J. Servan Schreiber : *Le défi américain* (Denoël, 1967).

---

En 1958, les actifs industriels et commerciaux américains dans le monde ne se situaient qu'à raison de 17 % en Europe, dont 7 % seulement dans la CEE à Six. En 1970, cette part atteint 31 %, soit 15 % pour les Six et 10 % pour le seul Royaume-Uni, qui a certainement bénéficié de l'anticipation de son entrée dans le Marché commun.

— En *Grande-Bretagne*, l'intérêt des entreprises pour le Marché commun n'est pas moins grand, même s'il met en jeu des sommes nettement plus faibles que celles investies par leurs homologues américaines. A la fin de 1971, 18 % des investissements britanniques (hors-pétrole) étaient localisés dans la CEE à Six, contre 13 % neuf ans plus tôt.

L'effet du Marché commun est donc fort différent selon que l'on considère les firmes des pays de la Communauté, qui pouvaient en tirer parti d'emblée sans avoir à opérer de délocalisation hors de leur pays d'origine, ou celles des pays situés hors de la Communauté, qui ont eu à s'y implanter, par création d'unités de production ou rachat d'une entreprise préexistante, pour pouvoir accompagner la croissance économique des Six.

## **De 1973 à 1982 : le premier élargissement communautaire et la crise**

La deuxième phase de la Communauté est marquée dès ses débuts, non seulement par l'entrée de la Grande-Bretagne, de l'Irlande et du Danemark dans l'espace communautaire, qui passe ainsi de moins de 1 200 000 km<sup>2</sup> à plus de 1 400 000, avec plus de 250 millions d'habitants au lieu de 190, mais aussi par l'effondrement du système de changes fixes, suivi d'un réalignement général des monnaies — entraînant une longue période de faiblesse du dollar —, de l'instauration en plusieurs étapes d'un système monétaire européen, d'une forte hausse des prix du pétrole et enfin d'une récession rémittente.

Ces différents facteurs ont eu une influence perturbatrice, bien que non entièrement négative, sur les résultats de l'élargissement de la Communauté dans le domaine des échanges et des investissements intra-communautaires.

### **Les firmes européennes devant l'espace communautaire élargi**

— Sur le plan *commercial*, l'élargissement à Neuf de la Communauté des Six a eu des effets variables selon les pays concernés<sup>10</sup>. Sans doute le volume des exporta-

---

10. Bien que la Grèce n'ait rejoint les Neuf qu'en 1981, les séries statistiques présentées ici l'incluent dans la Communauté dès 1973 de façon à rendre comparables les données de 1973 à 1982.

tions globales de la CEE <sup>11</sup> a-t-il progressé de quelque 60 % de 1972 à 1982. Mais, entre eux, les Dix réalisent dès 1973 54 % de leurs ventes à l'étranger et ce pourcentage a plutôt légèrement fléchi au cours de la période, revenant à 52 % en 1982. Il y a eu un effet d'ouverture immédiat sans développement ultérieur, en raison, dans une certaine mesure, du gonflement des exportations européennes à destination des pays exportateurs de pétrole, dont le pouvoir d'achat s'est considérablement accru après la revalorisation de leurs recettes pétrolières.

Certes les nouveaux arrivants, Grande-Bretagne et Danemark notamment, ont enregistré une forte progression de la part relative de leurs exportations orientée vers leurs partenaires du Marché commun, passée pour le premier de ces deux pays du tiers environ en 1974 à 41 % en 1982 et pour le second de 43 à 49 %. La RFA a également accru cette part de quelques points (45 à 48 %) mais la France en a perdu (53 à 49 %) dans le même temps, ainsi du reste que la Grèce (tableau 3).

TABLEAU 3

### Ventilation géographique des exportations des 4 principaux pays investisseurs de la CEE, tous produits

En % du total exporté

|                | Grande-Bretagne |      |      | France |      |      | RFA  |      |      | Pays-Bas |      |      |
|----------------|-----------------|------|------|--------|------|------|------|------|------|----------|------|------|
|                | 1967            | 1972 | 1982 | 1967   | 1972 | 1982 | 1967 | 1972 | 1982 | 1967     | 1972 | 1982 |
| Vers CEE       | 25              | 29   | 41   | 48     | 57   | 49   | 41   | 45   | 44   | 64       | 71   | 70   |
| Autres Europe  | 20              | 20   | 14   | 16     | 14   | 13   | 26   | 25   | 23   | 12       | 10   | 11   |
| Total Europe   | 45              | 49   | 55   | 64     | 71   | 62   | 67   | 70   | 67   | 76       | 81   | 81   |
| Etats-Unis     | 12              | 13   | 13   | 6      | 5    | 5    | 9    | 10   | 7    | 5        | 4    | 3    |
| Canada         | 5               | 4    | 2    | 1      | 1    | 1    | 1    | 1    | 1    | 1        | 1    | —    |
| Japon          | 2               | 2    | 2    | 1      | 1    | 1    | 2    | 1    | 2    | 1        | 1    | 1    |
| Reste du monde | 36              | 32   | 28   | 28     | 22   | 31   | 21   | 18   | 23   | 17       | 13   | 15   |
| Monde          | 100             | 100  | 100  | 100    | 100  | 100  | 100  | 100  | 100  | 100      | 100  | 100  |

Source : CEPII-base de données CHELEM.

Sur le plan des *investissements*, par contre, l'appartenance à la Communauté a semblé détourner les firmes des pays-membres d'y investir en force ou même de poursuivre la légère progression observée durant la première phase du Marché commun.

Non que les entreprises européennes aient réduit en monnaies nationales ou en

11. Source : OSCE.

---

« volume »<sup>12</sup> leurs investissements dans le monde. Malgré — ou à cause de ? — la crise, elles les ont au contraire accrus — de 1978 à 1982 par rapport aux cinq années précédentes — de 46 % en volume dans le cas de la France, 25 % dans celui du Royaume-Uni, 22 % dans celui de la RFA et 12 % dans celui des Pays-Bas. Mais, dans le même temps, aucun pays n'intensifiait son effort vers la CEE, la RFA et les Pays-Bas se contentant de le maintenir, tandis que la France le réduisait de 5 % et le Royaume-Uni de 42 %. Et ce sont dans tous les cas les Etats-Unis qui ont bénéficié de l'essentiel de l'accroissement des sommes investies à l'extérieur par les pays européens.

• Les investissements *britanniques* donnent l'exemple le plus frappant de cette tendance. Alors que, on l'a vu, la part de leurs actifs (hors pétrole) localisée dans la CEE à Six s'était assez notablement accrue, de 1962 à 1971, en passant de 13 à 18 %, l'entrée dans la CEE paraît cette fois agir comme un frein. En effet, cette part mesurée, non plus chez les Six mais chez les Neuf partenaires du Royaume-Uni dans la Communauté élargie, reste pratiquement stable en dix ans (19 % en 1981 au lieu de 18 % en 1971).

Au lieu des actifs, on peut analyser les flux annuels d'investissements directs présentés dans le tableau 4. Dans le cas de la Grande-Bretagne, à la différence des autres pays, ils comprennent non seulement les sorties de capitaux mais aussi les profits réinvestis sur place. Ce n'est plus alors une stagnation, mais un recul fort net que l'on enregistre. En effet, la CEE ne reçoit plus que 11 % des capitaux investis dans le monde par la Grande-Bretagne de 1978 à 1982 au lieu de 24 % en moyenne de 1973 à 1977<sup>13</sup>. Même les montants absolus régressent. Exprimés en livres, ils reviennent de 390 millions de livres en moyenne par an à 360 millions, mais si l'on veut éliminer l'effet de la variation des taux de change et de l'inflation mondiale au cours de cette période, le recul est, on vient de le voir, considérable (42 %) alors que le volume des investissements britanniques dans le monde, calculé de la même façon, a fortement progressé dans le même temps (25 %).

En fait, cette progression a concerné essentiellement les Etats-Unis, qui ont reçu pratiquement la moitié des nouveaux investissements britanniques dans les années les plus récentes de la période, contre guère plus du cinquième auparavant. Pour les seuls investissements manufacturiers, présentés dans le tableau 5, l'évolution est

---

12. Dans les pages qui suivent, on entendra par là les données en monnaies nationales converties en dollar à pouvoir d'achat international constant de 1975. Sur le principe de ces calculs voir notamment « Economie mondiale, la montée des tensions », rapport du CEPIL, p. 23, *Economica*.

13. Le décalage observé entre les tendances exprimées, soit par la comparaison entre les stocks à dix ans d'intervalle, soit par évolution des flux annuels enregistrés au cours de la même période, provient du fait que les stocks prennent en compte la valeur au bilan des actifs, qui subit les variations de change et se trouve calculée à partir d'enquêtes auprès des investisseurs les plus importants.



TABLEAU 4

**Ventilation géographique des flux d'investissements directs de 1973 à 1982, ensemble des secteurs**

En % du total\*

|                          | Grande-Bretagne |         | France  |         | RFA     |         | Pays-Bas |         | Italie  | Belgique |
|--------------------------|-----------------|---------|---------|---------|---------|---------|----------|---------|---------|----------|
|                          | 1973-77         | 1978-82 | 1973-77 | 1978-82 | 1973-77 | 1978-82 | 1973-77  | 1978-82 | 1976-79 | 1975-79  |
| CEE à 10                 | 23,9            | 11,2    | 36,8    | 24,1    | 33,8    | 27,9    | 55,2     | 47,4    | 54,0    | 49,0     |
| Autres Europe            | 7,1             | 3,1     | 16,4    | 13,1    | 16,7    | 9,7     | nd       | nd      | nd      | 9,0      |
| Total Europe occidentale | 31,0            | 14,3    | 53,2    | 37,2    | 50,5    | 37,6    | nd       | nd      | nd      | 58,0     |
| Etats-Unis               | 22,3            | 49,2    | 16,0    | 38,3    | 16,2    | 38,0    | 13,6     | 30,8    | - 3,0   | —        |
| Canada                   | 7,8             | 5,0     | 3,1     | - 3,1   | 5,4     | 5,2     | nd       | nd      | nd      | nd       |
| Autres pays industriels  | 21,1            | 13,0    | 34,0    | 2,6     | 2,2     | 2,5     | nd       | nd      | —       | —        |
| Total pays industriels   | 82,2            | 81,5    | 75,7    | 75,0    | 74,3    | 83,3    | 74,6     | 85,9    | —       | 60,0     |
| PVD                      | 17,8            | 18,5    | 24,3    | 25,0    | 25,7    | 16,7    | 25,4     | 14,1    | —       | 40,0     |
| Monde                    | 100             | 100     | 100     | 100     | 100     | 100     | 100      | 100     | 61      | 100      |

\* Flux annuels en monnaies nationales convertis en dollar international de 1975.

Sources : séries d'origine nationale.

TABLEAU 5

**Ventilation géographique des flux d'investissements directs de 1973 à 1982, secteur manufacturier**

En % du total\*

|                         | Grande-Bretagne <sup>1</sup> |         | France <sup>1</sup> |         | RFA <sup>2</sup>  |      | Pays-Bas <sup>4</sup> |
|-------------------------|------------------------------|---------|---------------------|---------|-------------------|------|-----------------------|
|                         | 1973-77                      | 1978-82 | 1973-77             | 1978-82 | 1976              | 1981 | 1978                  |
| CEE à 10                | 25,1                         | 13,2    | 29,8                | 32,5    | 28,1 <sup>3</sup> | 22,5 | 46,2                  |
| Autres Europe           | 4,6                          | 2,9     | 14,2                | 19,1    | 17,1              | 15,8 | nd                    |
| Europe occidentale      | 29,7                         | 16,1    | 44,0                | 51,6    | 45,2              | 38,3 | nd                    |
| Etats-Unis              | 25,8                         | 50,3    | 27,2                | 24,2    | 18,8              | 31,5 | 20,9                  |
| Canada                  | 8,2                          | 6,4     | 3,1                 | 4,0     | 1,6               | 1,5  | nd                    |
| Autres pays industriels | 21,9                         | 13,3    | 1,7                 | 2,7     | 5,6               | 5,3  | nd                    |
| Total pays industriels  | 85,6                         | 86,1    | 76,0                | 82,5    | 71,2              | 76,6 | 85,4                  |
| PVD                     | 14,4                         | 13,9    | 24,0                | 17,5    | 28,8              | 23,4 | 14,6                  |
| Monde                   | 100                          | 100     | 100                 | 100     | 100               | 100  | 100                   |

1. Flux annuels en monnaies nationales convertis en dollars international de 1975.

2. Stock cumulé en fin d'année, source Deutsche Bundesbank.

3. CEE à 9.

4. Stock, source De Nederlandsche Bank.

tout à fait identique alors que le marché américain n'absorbe qu'environ 10 % des exportations manufacturières britanniques (tableau 6).

TABLEAU 6

**Ventilation géographique des exportations des 4 principaux pays investisseurs de la CEE, produits manufacturés**

*En % du total exporté*

|                | Grande-Bretagne |      |      | France |      |      | RFA  |      |      | Pays-Bas |      |      |
|----------------|-----------------|------|------|--------|------|------|------|------|------|----------|------|------|
|                | 1967            | 1972 | 1982 | 1967   | 1972 | 1982 | 1967 | 1972 | 1982 | 1967     | 1972 | 1982 |
| Vers CEE       | 23,8            | 28,3 | 38,3 | 44,6   | 53,5 | 46,1 | 39,4 | 44,2 | 43,6 | 61,6     | 69,1 | 65,9 |
| Autres Europe  | 18,4            | 19,4 | 13,4 | 16,0   | 14,2 | 12,6 | 26,4 | 24,6 | 23,2 | 12,2     | 12,2 | 11,4 |
| Total Europe   | 42,2            | 47,7 | 51,7 | 60,6   | 67,7 | 58,7 | 65,8 | 68,8 | 66,8 | 73,8     | 79,6 | 77,3 |
| Etats-Unis     | 12,8            | 13,3 | 10,0 | 6,8    | 6,1  | 6,1  | 9,4  | 10,0 | 7,4  | 5,7      | 4,3  | 4,0  |
| Canada         | 4,8             | 4,4  | 2,2  | 1,4    | 1,3  | 0,9  | 1,3  | 1,3  | 1,0  | 1,0      | 0,7  | 0,6  |
| Japon          | 1,6             | 1,9  | 2,0  | 0,8    | 1,2  | 1,2  | 1,6  | 1,5  | 1,5  | 1,1      | 0,8  | 0,7  |
| Reste du monde | 38,6            | 32,7 | 34,1 | 30,4   | 23,7 | 33,1 | 21,9 | 18,4 | 23,3 | 18,4     | 14,6 | 17,4 |
| Monde          | 100             | 100  | 100  | 100    | 100  | 100  | 100  | 100  | 100  | 100      | 100  | 100  |

Source : CEPII-base de données CHELEM.

- Les investissements *français* et *allemands* ont suivi une évolution curieusement parallèle aussi bien vers l'Europe que vers les Etats-Unis, du moins en ce qui concerne l'ensemble des secteurs.

En effet les flux annuels, convertis en « volume », ont fléchi pour les deux pays vers la CEE, plus fortement encore dans le cas de la France que dans celui de l'Allemagne, alors que la part des investissements français et allemands orientée vers les Etats-Unis a plus que doublé, passant dans les deux cas de 16 à 38 %.

L'évolution des investissements *manufacturiers* est, au contraire, assez contrastée entre les deux pays. Les entreprises françaises ont légèrement accru leur effort vers la CEE comme vers les autres pays européens, alors qu'elles l'ont un peu réduit — aux environs du quart des flux annuels — vers les Etats-Unis. Les entreprises allemandes, elles, ont diminué leur effort vers la CEE et vers les autres pays européens alors qu'elles l'ont vivement accentué vers les Etats-Unis où sont localisés désormais près du tiers des actifs manufacturiers allemands dans le monde, contre moins du cinquième en 1976.

Il est vrai que les investissements français comptent une proportion d'investissements *manufacturiers* quelque peu inférieure à celle des investissements allemands

comme le montre le tableau 7. L'écart est encore beaucoup plus grand pour les opérations effectuées aux Etats-Unis, où le secteur manufacturier ne représente que 23 % des investissements français au lieu de 57 % des investissements allemands. En d'autres termes, la part affectée par les entreprises françaises aux Etats-Unis aux investissements *non manufacturiers* a été telle, en grande partie du seul fait du rachat de la société pétrolière américaine Texas Gulf qui a entraîné plus de la moitié des 30 milliards de FF sortis de France vers les Etats-Unis de 1978 à 1982, que les investissements manufacturiers ont tenu au cours de cette période une place beaucoup plus réduite que dans les opérations des autres pays européens.

TABLEAU 7

**Part relative des investissements manufacturiers dans l'ensemble des investissements directs par région**

|               | Grande-Bretagne <sup>1</sup> |                   | France <sup>2</sup> |         | RFA <sup>1</sup> |      | Pays-Bas <sup>1</sup>  |
|---------------|------------------------------|-------------------|---------------------|---------|------------------|------|------------------------|
|               | 1971 <sup>3</sup>            | 1981 <sup>3</sup> | 1973-77             | 1978-82 | 1976             | 1981 | 1978<br>(hors pétrole) |
| CEE           | 69,1                         | 59,8              | 24,4                | 48,9    | 32,4             | 34,8 | 81,0                   |
| Autres Europe | 52,4                         | 43,9              | 26,2                | 52,4    | 37,2             | 51,0 | nd                     |
| Europe        | 66,2                         | 57,1              | 25,0                | 50,2    | 34,0             | 40,0 | nd                     |
| Etats-Unis    | 78,6                         | 65,3              | 51,6                | 22,9    | 55,5             | 57,0 | 90,0                   |
| Monde         | 59,0                         | 56,6              | 30,2                | 36,2    | 40,2             | 46,0 | 80,0                   |
|               | nd                           | 36,8 <sup>4</sup> |                     |         |                  |      |                        |

1. Stocks en fin d'année.

2. Flux sommés en dollars cst..

3. Pétrole, banques et assurances exclus.

4. Rapport stock manufacturier/total général pétrole, banques et assurances inclus.

Sources : GB : Business Monitor, séries MA 4.

France : Balance des Paiements, données converties en dollars à pouvoir international constant.

RFA : Rapports annuels de la Deutsche Bundesbank, avril 1980, août 1982 et mai 1983.

Pays-Bas : Quaterly statistics de la Nederlandsche Bank.

• L'évolution de la répartition géographique des investissements *néerlandais* est très voisine de celle des précédents pays. Dans les premières années qui ont suivi l'élargissement à Neuf de la CEE, les entreprises néerlandaises réalisaient dans le Marché commun plus de la moitié de leurs investissements directs, et aux Etats-Unis moins de 15 %. La part de la CEE perd 8 points et se retrouve à 47 %, celle des Etats-Unis gagne 17 points et atteint désormais près du tiers de l'ensemble.

Les tableaux 8 et 9 permettent de mesurer la part relative de quelques branches manufacturières respectivement dans les investissements et dans les exportations manufacturières :

TABLEAU 8

**Part relative de quelques branches manufacturières dans les investissements directs manufacturiers**

En %

|                                     | Grande-Bretagne <sup>1</sup> |      | France <sup>2</sup> |         | RFA <sup>1</sup> |      |
|-------------------------------------|------------------------------|------|---------------------|---------|------------------|------|
|                                     | 1971                         | 1981 | 1972-77             | 1978-82 | 1976             | 1981 |
| <i>Monde</i>                        |                              |      |                     |         |                  |      |
| Agro-alimentaire                    | 28,1                         | 27,1 | 12,5                | 9,3     | 1,8              | 1,7  |
| Chimie                              | 17,4                         | 28,0 | 15,8                | 9,6     | 37,2             | 36,0 |
| Construction mécanique              | 6,7                          | 6,2  | nd                  | nd      | 9,3              | 9,4  |
| Construction électrique             | 12,7                         | 10,0 | —                   | —       | 16,6             | 15,9 |
| Construction automobile<br>dont CEE | 2,4                          | 3,3  | —                   | —       | 14,3             | 15,8 |
| Agro-alimentaire                    | 32,6                         | 32,9 | 31,8                | 1,1     | nd               | nd   |
| Chimie                              | 26,1                         | 27,0 | 13,6                | 4,3     | 37,3             | 38,0 |
| Construction mécanique              | 10,6                         | 6,4  | nd                  | nd      | 7,3              | 9,5  |
| Construction électrique             | 8,7                          | 7,1  | —                   | —       | 13,8             | 13,6 |
| Construction automobile<br>dont USA | 1,0                          | 4,2  | —                   | —       | 8,9              | 7,6  |
| Agro-alimentaire                    | 43,3                         | 31,3 | 3,3                 | 19,2    | nd               | nd   |
| Chimie                              | 13,9                         | 29,6 | 16,7                | 11,2    | 72,5             | 49,5 |
| Construction mécanique              | 3,0                          | 7,0  | nd                  | nd      | 6,3              | 9,3  |
| Construction électrique             | 9,1                          | 8,7  | —                   | —       | 6,3              | 12,9 |
| Construction automobile             | —                            | 1,4  | —                   | —       | 3,4              | 9,0  |

1. Stocks en fin d'année.

2. Flux sommés en dollars cst.

La décomposition sectorielle des flux d'investissements industriels français ne distingue malheureusement, outre une rubrique « divers », que 4 branches dont métaux qui regroupe tous les secteurs de la transformation des métaux, y compris les constructions mécaniques, électriques et automobiles.

Source : voir tableau 7.

— pour la *Grande-Bretagne*, les industries agro-alimentaires disputent la première place dans les investissements à la chimie dont l'importance relative croît rapidement, alors que la construction mécanique et l'automobile ont un poids relativement faible. Cette hiérarchie ne se retrouve pas dans les exportations, où c'est la construction mécanique qui assure la fraction la plus importante des exportations, le quart environ.

— pour la *France*, le regroupement sous une seule rubrique de tous les flux concernant la sidérurgie, la transformation des métaux et les constructions mécanique, électrique et automobile enlève beaucoup de son intérêt à l'analyse par secteurs. Restent les industries agro-alimentaires et la chimie, dont le poids relatif, fort voisin et en déclin parallèle quand on considère globalement les investissements des deux branches dans le monde, a évolué très différemment si l'on considère la CEE et les Etats-Unis. Dans la CEE, l'agro-alimentaire, auparavant fort importante, et la chimie, ont pratiquement disparu des flux d'investissements ces cinq dernières années. Aux Etats-Unis au contraire, les industries agro-alimentaires sont en progrès et comp-

TABLEAU 9

## Ventilation géographique des exportations de quelques branches manufacturières

En % du total exporté par chaque branche vers le monde

|                                 | Grande-Bretagne |      |      | France |      |      | RFA  |      |      | Pays-Bas |      |      |
|---------------------------------|-----------------|------|------|--------|------|------|------|------|------|----------|------|------|
|                                 | 1967            | 1972 | 1982 | 1967   | 1972 | 1982 | 1967 | 1972 | 1982 | 1967     | 1972 | 1982 |
| <b>Agro-alimentaire</b>         |                 |      |      |        |      |      |      |      |      |          |      |      |
| CEE                             | 34,3            | 39,9 | 47,6 | 54,4   | 61,3 | 49,9 | 56,3 | 64,4 | 58,8 | 68,6     | 77,4 | 67,8 |
| Europe                          | 42,7            | 50,9 | 55,6 | 65,5   | 71,4 | 58,6 | 78,6 | 79,0 | 74,5 | 74,5     | 81,7 | 74,6 |
| USA                             | 29,4            | 22,3 | 11,9 | 8,0    | 6,2  | 6,7  | 6,2  | 4,9  | 4,2  | 6,8      | 4,3  | 3,5  |
| <b>Constructions mécaniques</b> |                 |      |      |        |      |      |      |      |      |          |      |      |
| CEE                             | 20,9            | 24,4 | 25,8 | 34,9   | 42,9 | 32,3 | 39,5 | 39,2 | 34,7 | 54,6     | 63,6 | 57,6 |
| Europe                          | 39,1            | 42,1 | 36,2 | 50,7   | 59,2 | 45,2 | 65,0 | 65,0 | 59,0 | 67,5     | 75,2 | 70,0 |
| USA                             | 8,7             | 9,6  | 7,2  | 4,6    | 4,5  | 4,5  | 7,6  | 7,9  | 7,9  | 4,0      | 4,3  | 5,2  |
| <b>Véhicules automobiles</b>    |                 |      |      |        |      |      |      |      |      |          |      |      |
| CEE                             | 17,0            | 23,0 | 33,0 | 45,8   | 60,7 | 49,8 | 31,4 | 40,1 | 44,5 | 78,7     | 83,2 | 77,2 |
| Europe                          | 39,7            | 43,2 | 42,6 | 63,0   | 73,8 | 61,9 | 57,7 | 60,4 | 62,2 | 87,7     | 91,5 | 89,5 |
| USA                             | 11,7            | 13,5 | 6,6  | 3,5    | 3,1  | 5,1  | 21,7 | 24,3 | 13,1 | 1,4      | 2,6  | 0,5  |
| <b>Chimie</b>                   |                 |      |      |        |      |      |      |      |      |          |      |      |
| CEE                             | 23,1            | 26,8 | 41,2 | 42,0   | 49,8 | 51,0 | 36,2 | 43,1 | 44,4 | 57,0     | 65,7 | 66,5 |
| Europe                          | 46,1            | 49,8 | 56,8 | 60,2   | 65,6 | 65,4 | 62,2 | 69,0 | 68,6 | 71,7     | 78,3 | 80,0 |
| USA                             | 4,7             | 6,5  | 7,4  | 6,2    | 6,9  | 6,0  | 4,9  | 5,9  | 5,3  | 2,5      | 2,7  | 3,6  |

Source : CEPIL-base de données CHELEM.

tent pour 20 % des flux en moyenne au cours de la période la plus récente, soit deux fois plus que la chimie. Dans les exportations françaises de produits manufacturés, la chimie et la construction mécanique ont le même poids, avec environ 20 % chacune, loin devant les produits agro-alimentaires avec 12 %.

— pour l'Allemagne enfin, la chimie tient la première place dans les investissements à l'étranger avec plus du tiers de l'ensemble des industries, soit un poids double de celui des constructions électrique et automobile, la construction mécanique ayant une part inférieure au dixième de l'ensemble. Là encore la hiérarchie des industries est très différente dans les exportations puisque c'est précisément la construction mécanique qui est en tête avec le quart des exportations, suivi par la construction automobile avec le cinquième, la chimie ne réalisant quant à elle que 16 % des ventes à l'étranger.

### Les firmes non européennes après l'élargissement de la CEE

L'attitude des firmes non européennes, essentiellement nord-américaines ou japonaises, envers l'espace communautaire contraste singulièrement avec celle de leurs homologues des pays-membres.

---

— La crise qui a marqué les années 1970 a durement atteint la capacité à investir des *entreprises américaines* à deux titres :

- D'une part leur situation financière s'est dégradée, ce qui a quelque temps freiné leurs investissements aux Etats-Unis même. Ceux-ci ont à peine progressé dans l'industrie manufacturière (pétrole exclu) en volume (dollar cst 1972), de 1974 (40 milliards de dollars) à 1978 (41,5 mds) et n'ont repris qu'après cette date mais sur un rythme ralenti (1983 : 46 mds)<sup>14</sup>. Or des travaux portant sur la période de croissance rapide des investissements extérieurs des Etats-Unis avaient montré la relation étroite qui existait entre leur évolution et celle des investissements internes<sup>15</sup>.
- D'autre part la chute du dollar l'a amené dans une zone de sous-évaluation manifeste de 1978 à 1981, privant les entreprises américaines de l'avantage considérable dont elles bénéficiaient jusqu'en 1973 avec un dollar surévalué pour s'établir à l'étranger.

Aussi n'est-il guère surprenant que l'on observe une stagnation complète du volume (en dollars à pouvoir d'achat international constant) des investissements directs des Etats-Unis. En effet, l'ensemble des dépenses d'investissements de 1978 à 1982 est exactement le même en volume que celui des cinq années précédentes, et cela aussi bien pour le total des secteurs que pour les seules industries manufacturières.

Toutefois, malgré la crise qui diminue les perspectives de croissance et réduit les profits en Europe en général et dans la CEE en particulier, la part affectée à cette dernière ne se réduit que très légèrement quand on considère l'ensemble des secteurs et se maintient au même niveau pour les industries manufacturières.

Au lieu de l'ensemble des dépenses d'investissements, on peut prendre en compte le stock des actifs, ce qui diminue l'influence des secteurs où les dépenses sont importantes, comme les industries lourdes, au profit des services, dont l'expansion est très rapide ces dernières années. On observe alors une progression de la part de la CEE à la fois dans l'ensemble des actifs — de 28 % en 1972 à 35 % du total en 1982 — et dans celui des industries manufacturières, de 40,3 % à 44,4 %.

Si donc les entreprises américaines ont cessé d'accroître, pour le moment, le volume de leurs investissements à l'étranger, du moins l'intérêt porté à la CEE ne s'est-il pas trouvé atteint par la récession qui affecte les économies européennes, comme en témoigne la part importante qui continue à être réservée à l'Europe et surtout à la CEE.

---

14. Source : *survey of current business*.

15. Cf. D. de Laubier et M. Courcier : « Les stratégies industrielles des Etats-Unis à l'étranger », étude réalisée pour le Commissariat au Plan en 1976.

— Quant aux *entreprises japonaises*, elles multiplient les implantations en Europe ces dernières années à un rythme rapide, mais toute comparaison avec la période antérieure à 1973 serait sans grande signification, compte-tenu de la faiblesse des montants en cause à l'époque. En effet, le total cumulé des investissements japonais à l'étranger s'élevait en 1972, sur la base des autorisations accordées, à 6 milliards de dollars dont 1,7 situés en Europe.

En mars 1983 (fin de l'année fiscale), le total des investissements japonais atteignait 53 milliards de dollars, dont 6, soit 11,6 %, en Europe. Il faut observer que, pour le moment, les implantations en Europe sont davantage orientées vers le commerce (à raison de 24 %) ou les services financiers (21 %) que vers les industries manufacturières (19 %) alors que le tiers des investissements japonais dans le monde est réalisé dans le secteur manufacturier. Les investissements japonais en Europe ont jusqu'à présent été orientés vers les services, financiers d'abord car les banques japonaises, très actives depuis dix ans sur le marché de l'eurodollar, se sont implantées en force à Londres et à Luxembourg, commerciaux ensuite, car la stratégie des firmes japonaises dans sa première phase visait essentiellement à faciliter les exportations du Japon vers l'Europe grâce au développement des réseaux commerciaux et des services après vente. Mais devant les réactions protectionnistes de certains pays européens face au gonflement des ventes du Japon sur leur marché national, les industriels de ce pays ont mis à l'étude de nombreux projets d'implantation d'usines de fabrication, principalement en Grande-Bretagne, et en particulier dans les constructions automobiles et électriques. La réalisation de ces projets devrait donner à l'avenir une part sensiblement plus importante à l'industrie dans les investissements japonais en Europe, à l'exemple de ce que l'on observe aux Etats-Unis où le secteur manufacturier représente environ 30 % des actifs japonais.

On notera également que la poussée des investissements japonais en Europe s'exerce malgré la très forte attraction des Etats-Unis, qui ont absorbé à eux seuls près de 30 % du total cumulé depuis 1951 et même le tiers de l'accroissement des investissements extérieurs autorisés entre mars 1978 et mars 1983.

## Conclusion

Loin d'encourager les entreprises des pays-membres de la CEE à privilégier l'espace communautaire quand elles veulent investir hors de leur marché national, l'existence du Marché commun a eu pour résultat, semble-t-il, de les en dissuader, notamment depuis le premier élargissement de la Communauté. En effet, non seulement *la part relative* prise par cette dernière dans l'ensemble des investissements de chacun des pays étudiés a reculé entre 1972 et 1982, mais encore le *volume* des investis-

---

sements que ceux-ci ont réalisés dans la CEE a fléchi, alors qu'il augmentait dans le même temps, souvent très fortement, à destination des autres pays du monde.

Sans doute la crise apparue au début des années soixante-dix, avec ses conséquences sur les taux de change, les balances commerciales des principaux pays investisseurs et la situation financière en même temps que la compétitivité des entreprises, a-t-elle eu un impact profond sur les courants d'investissements internationaux. Elle a en effet transformé les Etats-Unis en principal pays d'accueil de ces courants, sans du reste leur enlever leur rang de premier investisseur mondial.

Tous les facteurs monétaires et économiques qui se sont succédé depuis douze ans ont joué dans le même sens pour inciter les entreprises européennes à se tourner vers le territoire américain et à lui accorder la priorité dans leur stratégie d'investissements à l'extérieur :

- La faiblesse du dollar a tout d'abord réduit fortement le coût de l'achat d'actifs aux Etats-Unis. Puis sa surévaluation, conjuguée avec la reprise dont bénéficie ce pays, en net contraste avec la langueur dont souffrent encore les économies européennes, est venue gonfler les profits éventuels des filiales déjà en activité outre-Atlantique, une fois transformés en monnaies nationales.
- L'accroissement considérable du déficit commercial américain, s'il facilite pour le moment toute stratégie de conquête par la voie de l'exportation d'un marché redevenu prospère, la rend en même temps toujours plus fragile du fait des pressions protectionnistes croissantes qu'il suscite parallèlement. Les entreprises européennes sont ainsi poussées à consolider leur succès à l'exportation par des implantations industrielles aux Etats-Unis, à moins qu'elles veuillent, en acquérant une entreprise américaine préexistante, s'assurer un réseau commercial qui facilitera la diffusion de leurs produits, ou accéder à une technologie en avance sur celle dont elles disposent en Europe.
- Enfin si la croissance a été en moyenne la même de 1972 à 1982 des deux côtés de l'Atlantique, il n'en est plus de même depuis cette date, le dynamisme de l'économie américaine formant un contraste sévère avec la morosité qui caractérise l'activité en Europe.

Il reste que tous ces facteurs, qui expliquent la véritable aspiration qu'ont exercée les Etats-Unis sur les capitaux européens comme japonais, non seulement dans le domaine des investissements directs mais aussi, on le sait, dans celui des placements monétaires et financiers, ne dispensent pas de se demander si spontanément le Marché commun n'est pas de nature, plutôt qu'à les y inciter, à détourner les entreprises des pays-membres d'y investir et à les conduire à mettre en œuvre essentiellement une politique d'exportations. En effet, les règles de la Communauté interdisent en principe aux Etats qui en font partie de dresser des barrières à la libre circulation



des marchandises, même si des obstacles non tarifaires, par le jeu des normes en particulier, subsistent encore en grand nombre. Les entreprises européennes n'ont donc pas à redouter, en tout cas beaucoup moins qu'ailleurs, que leurs ventes dans les pays partenaires soient mises en péril par l'imposition de barrières à l'entrée de leurs produits. Elles n'ont donc en général tendance à investir dans la Communauté que dans le cadre de la rationalisation de leurs activités, ou par souci de diversification géographique ou financière. Il s'agira bien plus souvent de reprise d'une entreprise déjà en activité que de création d'une nouvelle, du moins dans le secteur manufacturier. Pour l'essentiel, l'exportation suffit à assurer la présence sur le marché communautaire et les entreprises européennes préfèrent donc tout naturellement faire porter leurs efforts d'investissements directs sur les marchés extérieurs, plus difficiles à conquérir ou à conserver du fait des obstacles protectionnistes qu'ils dressent ou risquent en permanence de dresser : Etats-Unis, grands pays de l'Amérique latine ou du Sud-Est asiatique, etc.

Si l'on veut que l'Europe retienne sur son sol ses propres capitaux et intensifie la coopération entre ses firmes, il faut sans aucun doute aller au-delà des tendances spontanées que celles-ci ont manifestées jusqu'à présent, et qui les poussent à s'entendre plus fréquemment avec des partenaires américains ou japonais qu'entre elles, comme tant d'exemples récents l'ont montré.

Les efforts de la Commission des communautés européennes visant à créer des formes juridiques spécifiquement européennes, notamment un statut de société anonyme et des groupements d'intérêt économique européens, devraient, s'ils aboutissent, aider les entreprises à coopérer à l'échelle communautaire. Au début de cette année, la Commission a présenté au Conseil européen une proposition pour une dixième directive en matière de droit des sociétés, concernant les fusions transfrontalières des sociétés anonymes.

Ces efforts vont sans aucun doute dans la bonne direction. Mais il est évident que rien ne poussera davantage les entreprises européennes à accroître leurs investissements en Europe même, que de meilleures perspectives de croissance et de profits, accompagnées d'incitations financières et fiscales tendant à privilégier le rapprochement et la coopération industrielle entre firmes de la Communauté.

C'est souligner combien il est maintenant nécessaire de mettre en œuvre une dynamique industrielle commune qui sache susciter leur intérêt et pas seulement celui de quelques responsables politiques.

